

Publication du Document d'Enregistrement Universel 2025

Pau, le 31 mars 2026 - Arverne (FR001400JWR8 - ARVEN), 1^{er} fournisseur français de solutions géothermales annonce la publication de son Document d'Enregistrement Universel 2025 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 31 mars 2026.

Il est tenu à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté sur le site internet d'Arverne Group (www.arverne.earth), ainsi que sur le site internet de l'AMF (<http://amf-france.org>).

Les documents suivants sont intégrés dans le Document d'enregistrement universel :

- le rapport financier annuel,
- le rapport de gestion,
- le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise,
- les rapports des Commissaires aux comptes et les informations relatives à leurs honoraires,
- le rapport du comité de mission comprenant l'évaluation de l'organisme tiers indépendant.

Le Document d'Enregistrement Universel est également publié au format d'information électronique unique européen (ESEF) comprenant le balisage des états financiers primaires et des notes annexes au format XBRL.

17 juin 2026 : Assemblée Générale

A propos d'ARVERNE

ARVERNE, 1^{er} fournisseur français de solutions géothermales.

Grâce à son expertise, Arverne transforme les ressources naturelles de notre sol et développe des offres locales de chaleur, de froid et de lithium. Entreprise à mission et cotée sur Euronext Paris, Arverne œuvre pour une énergie souveraine en circuit court, au service des territoires et des industriels.

www.arverne.earth

Contacts :

Relations médias : communication@arverne.earth / arvernegroup@image7.fr

Relations investisseurs : investor.relations@arverne.earth **Presse financière :** presse@seitosei-actifin.com